

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_051

Décision modificative n°4 au budget primitif 2020

L'an deux mille vingt et le dix-sept décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à distance, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Catherine JOUVE, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Jean-Philippe MARTIN, Sylvain MOLINES, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Jean-Michel DAUMAS par Jean-Philippe MARTIN, Pierre HERRGOTT par Sylvain MOLINES, Régis VALGALIER par Madeleine MACQ

Secrétaire de séance : Madeleine MACQ

Date de convocation : 09 décembre 2020

| | | |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| Délégués du comité syndical | | |
| En exercice : 23 | Présents : 18 | Pouvoirs : 3 |
| Résultat du vote | | |
| Pour : 21 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

Le président expose au comité syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|---|-------------|-------------|
| 2312 - 240 | Agencements et aménagements de terrains | -3000.00 | |
| 2312 - 250 | Agencements et aménagements de terrains | -1500.00 | |
| 2312 - 236 | Agencements et aménagements de terrains | 4500.00 | |
| 13151 - 240 | Subv. transf. GFP de rattachement | | -3000.00 |
| 13151 - 250 | Subv. transf. GFP de rattachement | | -1500.00 |
| 13151 - 236 | Subv. transf. GFP de rattachement | | 4500.00 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |

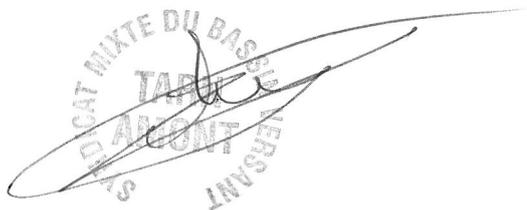
Le président invite le comité syndical à voter ces crédits.

À l'unanimité, le comité syndical, après en avoir délibéré,

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à distance, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



A circular stamp with the text "COMITÉ MIXTE DU BASC" at the top, "TARDE" in the center, and "MONTANT" at the bottom. A handwritten signature is written over the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

le 17/12/2020

et publié ou notifié

le 17/12/2020